



SAS 3 RIVIERES
Titulaire de la CARTE PROFESSIONNELLE
N° : CPI 5301 2018 000 029 506
délivrée par la CCI de la Mayenne

Succursales :

- 3 RIVIERES - 13 rue Papiou de la Verrie - 49000 ANGERS
- 3 RIVIERES - 30 Place du Docteur Bichon - 49100 ANGERS
- 3 RIVIERES - Centre Commercial le Grand Clos - 49610 MURS ERIGNE
- 3 RIVIERES -- 17 Place de la République - 49520 SEGRE
- 3 RIVIERES - 82 avenue Pierre Mendès France - 49240 AVRILLE
- 3 RIVIERES - 24bis rue Jean Jaurès - 49800 TRELAZE
- 3 RIVIERES - 40, rue du général Leclerc -49220 LE LION D'ANGERS -

HONORAIRES / TRANSACTIONS IMMOBILIERES / A COMPTER DU 15 SEPTEMBRE 2014

PRIX NET VENDEUR				HONORAIRES à la charge de l'acquéreur	
	EUROS		EUROS	EUROS TTC*	
de	0 €	à	25 000 €	3 490 €	
de	25 000 €	à	40 000 €	3 990 €	
de	40 001 €	à	55 000 €	4 890 €	
de	55 001 €	à	70 000 €	5 730 €	
de	70 001 €	à	85 000 €	6 420 €	
de	85 001 €	à	100 000 €	7 320 €	
de	100 001 €	à	115 000 €	7 950 €	
de	115 001 €	à	130 000 €	8 600 €	
de	130 001 €	à	150 000 €	9 410 €	
de	150 001 €	à	170 000 €	10 320 €	
de	170 001 €	à	190 000 €	11 160 €	
de	190 001 €	à	210 000 €	12 050 €	
de	210 001 €	à	235 000 €	13 120 €	
de	235 001 €	à	260 000 €	14 060 €	
de	260 001 €	à	285 000 €	15 080 €	
de	285 001 €	à	300 000 €	15 750 €	
	Supérieur	à	300 000 €	5% + 750 €	

HONORAIRES LOCATIONS :

A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE*	A LA CHARGE DU LOCATAIRE*
5,5%TTC du loyer annuel hors charges au titre des visites, constitution et étude du dossier de location, rédaction du bail	5,5%TTC du loyer annuel hors charges au titre des visites, constitution et étude du dossier de location, rédaction du bail
1,5%TTC du loyer annuel hors charges au titre de l'établissement de l'état des lieux d'entrée	1,5%TTC du loyer annuel hors charges au titre de l'établissement de l'état des lieux d'entrée
50 € TTC au titre des honoraires d'entremise et de négociation (forfait offert si bien en gestion à l'agence)	

(*) Dans le respect des plafonds d'honoraires fixés par voie réglementaire à 8 €/m² de surface habitable pour la visite des lieux, la constitution du dossier de location et la rédaction du bail, et à 3 €/m² de surface habitable pour l'établissement de l'état des lieux

HONORAIRES GESTION :

7,02% TTC* DU LOYER MENSUEL HORS CHARGES

* soit un taux actuel de 20% - Etant ici précisé que la TVA exigible sera celle en vigueur
Au jour de la régularisation de la vente, du mandat de gestion et du bail